

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/113
13 septembre 2003

(03-4900)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

GHANA

Déclaration de S.E. M. Alan John Kwadwo Kyerematen
Ministre du commerce, de l'industrie et des
initiatives spéciales du Président

Permettez-moi de me joindre à mes collègues pour vous féliciter de votre élection à la présidence de cette très importante réunion. Ma délégation ne doute pas que vous apporterez, à ce poste, votre profonde connaissance des questions et des tâches auxquelles nous sommes confrontés.

Nous voudrions également dire au gouvernement et au peuple mexicains combien nous apprécions leur hospitalité et les excellentes infrastructures qui ont été mises à notre disposition.

Dans le même ordre d'idées, permettez-moi d'adresser, à travers vous, les remerciements de ma délégation au Président du Conseil général et au Directeur général pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés ces deux dernières années, et en particulier ces deux derniers mois, afin de dégager la voie pour notre réunion de Cancún. Les difficultés rencontrées et le fait que les résultats obtenus aient été inférieurs à nos attentes dans certains domaines n'enlèvent rien à leurs efforts louables et aux efforts des présidents des divers organes et groupes de négociation.

Il y a deux ans, à Doha, nous avons donné pour mandat au Conseil général de mettre en œuvre un programme de travail qui nous permette de relever ensemble les défis lancés au système commercial multilatéral. Le plus important de ces défis est le fait que la grande majorité des Membres de notre Organisation, l'OMC, sont des pays en développement et des PMA qui restent en marge du système commercial multilatéral et qui risquent fort d'être encore davantage marginalisés. C'est pourquoi nous avons entrepris à Doha de remédier à ce déséquilibre, à cette inéquité et à cette faiblesse fondamentale du système commercial multilatéral.

Pendant deux ans, les organes de l'OMC à Genève se sont débattus avec les mécanismes et les

L'agriculture reste le secteur le plus important de l'économie du Ghana, représentant environ 40 pour cent du PIB. L'évolution de la situation dans ce domaine des négociations intéresse au plus haut point notre pays. Le fait que nous n'ayons pu trouver un consensus sur les modalités des réformes futures est un revers regrettable, en particulier si l'on songe que l'évolution du dossier agricole influence la progression d'une partie, sinon de la totalité, des autres groupes de négociation.

De même, la question de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles est d'un immense intérêt pour ma délégation. Je n'ai pas besoin de rappeler que les crêtes tarifaires, les droits élevés et la progressivité des droits ont entravé nos efforts d'industrialisation. Le Ghana espère donc un résultat qui permettra non seulement de traiter efficacement ces obstacles à l'accès aux marchés mais encore de faciliter la mise en œuvre de notre programme actuel d'industrialisation axée sur les exportations.

Ma délégation se félicite de la sortie de l'impasse concernant les ADPIC et la santé publique, mais elle espère aussi que ce dénouement permettra d'atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration de Doha pour ce qui est de ce domaine vital.

Je voudrais également signaler qu'il faut d'urgence régler les questions liées à la mise en œuvre et, en particulier, la façon de rendre opérationnelles les dispositions relatives au traitement spécial et différencié.

Ma délégation persiste à croire que la situation ne permet pas encore d'inscrire les questions de Singapour à l'ordre du jour des négociations et que, par conséquent, le travail d'analyse doit se poursuivre sur ces sujets. Cela doit permettre d'évaluer les incidences de ces sujets sur notre commerce.

S'il est correctement mis en œuvre, le Programme de Doha pour le développement pourrait devenir une chance majeure de progrès et de prospérité pour nous tous. Je reconnais qu'il n'y a pas de solutions simples aux problèmes que nous rencontrons dans ces négociations. Je crois que les principes fondamentaux qui devraient nous guider sont la vision commune, la responsabilité collective, des intérêts partagés et équilibrés.

Le Ghana prendra, au cours de ces négociations, des engagements proportionnés à son niveau de développement, qui rendront son régime de commerce et d'investissement sûr et prévisible pour ses partenaires commerciaux. Ma délégation attend donc de nos partenaires commerciaux qu'ils fassent preuve de réciprocité à cet égard, en abordant les questions qui sont les plus importantes au regard de nos besoins en matière de développement.

Pour conclure, j'aimerais exprimer la profonde reconnaissance de ma délégation pour l'assistance technique considérable que le Ghana continue de recevoir du Secrétariat de l'OMC, notamment au titre du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement. Nous nous félicitons également de l'inclusion de notre pays au nombre des bénéficiaires du Programme intégré conjoint d'assistance technique pour l'Afrique (JITAP), programme qui a grandement contribué aux efforts de renforcement des capacités au niveau national. Nous espérons recevoir davantage d'aide de ce type à l'avenir.
